

Service **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**
Site de Poisy
Tél : 04 50 46 12 71

Dossier suivi par :

Béatriz MOLERO

E-mail : beatriz.molero@iseta-eca.cneap.fr

Poisy, le 09/07/2026

Objet : Rentrée scolaire 2026

Madame, Monsieur,

Votre candidature au double diplôme Licence Pro Monts & Forêts et BTSA « TECHNICO COMMERCIAL Produits Filière Forêt Bois » en 1 an a été retenue et confirmée par vos soins.

Il vous reste à **finaliser votre inscription administrative en ligne dès à présent auprès de l'USMB**, préambule incontournable à l'inscription à l'Iseta. Veuillez svp trouver toutes les informations via ce lien <https://www.univ-smb.fr/formation/inscription-candidature/informations-pratiques/> et vous référer à la notice en 3^e page de ce courrier. Attention vous devez commencer par téléverser sur la plateforme e-candidat votre relevé de notes définitif d'obtention de votre diplôme Bac+2. Ensuite, vous réglerez votre CVEC puis vous ferez votre inscription administrative via PJWEB (notice ci-dessous). ATTENTION, la plateforme d'inscription de l'USMB ferme dans l'été vers le 14/20 juillet et rouvre fin août, pour votre tranquillité, essayez de finaliser votre inscription au plus tôt svp. Dès que votre inscription USMB est finalisée, merci de nous envoyer un justificatif de cette inscription (qui peut être une capture d'écran par ex) afin que nous puissions finaliser l'inscription ISETA.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans cette formation innovante et vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous différents renseignements concernant la rentrée 2026/2027.

1 – RENTREE

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 à 8h30

Site Enseignement Supérieur de l'Iseta de Poisy – Bâtiment H

Ce premier jour sera spécifique à notre formation avec le matin la présentation de l'organisation générale et des différentes particularités de ce double diplôme et un focus spécifique sur le BTSA TC PFFB.

L'accueil commun à tous les étudiants de l'enseignement supérieur de l'établissement se fera le lendemain avec un mot du responsable du site et à midi un repas des régions partagé. Vous aurez ainsi l'occasion de faire connaissance avec le directeur, le responsable de site, les responsables de section et l'équipe pédagogique sur ces 2 jours.

Au programme du mercredi 2 septembre :

- 8h30 : accueil café au foyer du bâtiment H - Enseignement Supérieur sur le campus de POISY
- 9h00 : accueil commun à tout l'enseignement supérieur en salle
- 10h00 : suite de la programmation spécifique licence en salle de classe
- 12h00 : un repas partagé sous forme de « repas des régions » vous sera proposé

Chacun apportera une spécialité culinaire de sa région (salée ou sucrée / chaud ou froid) et découpé dans la mesure du possible. Un réfrigérateur sera mis à disposition pour conserver ce qui aura été apporté.

2 - SCOLARITE ET REGLES DE VIE COMMUNE

Ce cycle de formation en un an vous mettra autant que possible en contact avec la filière, ses acteurs, et vous donnera l'occasion de réalisations concrètes avec de nombreuses sorties terrain et visites d'entreprises ainsi que des projets à mener en cours de formation. Il est important que chacun accepte les règles de fonctionnement et se conforme à l'emploi du temps qui vous sera envoyé chaque semaine, par respect pour les intervenants et le groupe.

Des travaux de groupe vous seront demandés ce qui nécessitera que chacun s'organise et fasse preuve d'autonomie et d'adaptabilité.

Par ailleurs, nous privilégions les cours dispensés par des professionnels spécialisés dans un domaine particulier, ainsi le cas échéant il est possible qu'il y ait des cours, des études de cas ou des interventions de professionnels qui dépassent le cadre d'horaires classiques.

3 - STAGES

Il est prévu 16 semaines de stage en entreprise qui seront scindées en 3 périodes : 2 périodes de 4 semaines + 1 période de 8 semaines.

Les dates probables sont les suivantes :

- 1^{ère} période : du lundi 19/10/26 au vendredi 13/11/26 (soit 4 semaines)
- 2^{ème} période : du lundi 15/02/27 au vendredi 12/03/27 (soit 4 semaines)
- 3^{ème} période : du lundi 19/04/27 au vendredi 11/06/27 (soit 8 semaines)

Le déroulement et attendus de ces stages vous seront expliqués dès la semaine de rentrée et nous mettrons en place les outils nécessaires pour que chacun trouve rapidement un organisme d'accueil par une démarche active. Vous pourrez être accueillis par un même organisme pour l'ensemble des périodes ou plusieurs.

4 – VACANCES SCOLAIRES

Les vacances scolaires seront organisées selon le calendrier ci-dessous :

- Toussaint → EN STAGE
- Noël → Vendredi 18/12/26 après les cours (retour lundi 04/01/27)
- Hiver → EN STAGE
- Pâques → Vendredi 09/04/27 après les cours (1 seule semaine puis STAGE)

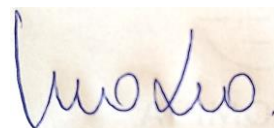
5 – MATERIEL / VETEMENTS A PREVOIR

Vous aurez des TP terrain en montagne. Nous vous remercions de prévoir un sac à dos, une gourde, des vêtements en cas de pluie et des chaussures adaptées ainsi que de quoi prendre des notes sur le terrain (plaquette).

Pour ce qui concerne les cours de négociation, les visites d'entreprises de la filière ainsi que d'éventuelles participations à des salons ou forums, nous vous remercions de prévoir une tenue « professionnelle » : pantalon autre que jeans, chemise ou chemisier.

En attendant le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Béatriz MOLERO
Responsable de section



NOTICE D'INSCRIPTION 2026-2027

Étudiants français et de l'Espace Économique Européen⁽¹⁾

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Téléverser les pièces en vous connectant à [PJWEB](#)

Pour vous connecter à cette plateforme, vous devez au préalable [récupérer vos identifiants de connexion à l'intranet de l'USMB](#)

Attendre au minimum 48 heures après votre inscription pour récupérer vos identifiants.

Pour tous les apprenants :

- Tous les diplômes obtenus ET leur traduction par un traducteur assermenté⁽²⁾ si les documents sont rédigés en langue étrangère
- Tous les relevés de notes ET leur traduction par un traducteur assermenté⁽²⁾ si les documents sont rédigés en langue étrangère
- Lettre d'acceptation de l'Université Savoie Mont Blanc (eCandidat ou MonMaster)
- Pièce d'identité en cours de validité avec photo (ou éventuellement passeport)
- Photo au format JPEG ou JPG (pour l'édition de la carte d'étudiant) : photo d'identité officielle de moins de 3 mois (normes françaises ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- Responsabilité civile : attestation sur l'honneur dûment complétée et signée (document à télécharger sur [www.univ-smb.fr](#) ⁽³⁾)
- Cursus externe : imprimé dûment complété (document à télécharger sur [www.univ-smb.fr](#) ⁽³⁾)

Pour les étudiants en formation initiale et en contrat d'apprentissage :

- Attestation de Contribution de Vie Etudiante et de campus délivrée par le CROUS (se connecter à <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>)

Pour les étudiants nés à l'étranger :

- Extrait d'acte de naissance traduit par un traducteur assermenté ⁽²⁾

Pour les étudiants français jusqu'à 25 ans : (moins de 25 ans au 31/08/2026) :

- Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté. Exception pour les mineurs n'ayant pas encore effectué leur JDC : Attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile

Pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans une université française :

- Demande de transfert de dossier universitaire acceptée et signée par le Président de l'université d'origine

Pour les étudiants boursiers du CROUS :

- Notification de bourse 2026/2027 du CROUS de Grenoble

Pour les étudiants en césure :

- Demande de césure acceptée par le Président de l'université

Pour les apprenants en formation continue :

- Attestation d'affiliation à la sécurité sociale
- Justificatifs de situation actuelle (salarié-e, travailleur indépendant, à la recherche d'un emploi, congé parental...)

⁽¹⁾ Pays membres de l'EEE (Espace Économique Européen) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède + Suisse

⁽²⁾ Traducteur assermenté

en France : liste disponible auprès des services culturels des ambassades à Paris, des préfectures, des tribunaux et des mairies
à l'étranger : liste disponible auprès des services culturels de l'ambassade de France

⁽³⁾ Documents à télécharger [www.univ-smb.fr](#) rubrique « FORMATION / Inscription-candidature / Informations pratiques / Liste des pièces à fournir et documents à télécharger pour l'inscription administrative »

⁽⁴⁾ Traducteur assermenté

en France : liste disponible auprès des services culturels des ambassades à Paris, des préfectures, des tribunaux et des mairies
à l'étranger : liste disponible auprès des services culturels de l'ambassade de France

⁽⁵⁾ Documents à télécharger [www.univ-smb.fr](#) rubrique « FORMATION / Inscription-candidature / Informations pratiques / Liste des pièces à fournir et documents à télécharger pour l'inscription administrative »